

# Mesures d'avenir

## Réforme des structures de la FMH

La FMH se penche sur elle-même et modernise ses structures. Lors d'une séance de travail des membres de la Chambre médicale qui fut une journée intense au nouveau Stade de Suisse (qui reste pour les Bernois pure souche le «Stade du Wankdorf»), de nouvelles bases ont été jetées et élaborées.

*Lii.* Cent cinquante délégués ont participé au plénum, débattant et discutant principalement en groupes de travail, tous animés d'une volonté évidente de trouver des solutions pour l'avenir. Si des décisions de caractère exécutoire n'ont pas pris forme en cette journée consacrée à des ateliers de réflexion, des directions globales ont pris naissance, à l'image de celles souhaitées par la base, à savoir le parlement de la FMH.

Une assemblée des délégués (AD) avec compétences décisionnelles devrait remplacer la Conférence des présidents à vocation purement consultative. Un organisme plus petit est judicieux, comme on l'a argumenté, sans que toutefois la Chambre médicale ne perde son aura d'organe de base.

On parla aussi, notamment, de la distribution des tâches, des compétences et des respon-

sabilités au sein des divers organes. Proposition a été faite d'une transformation de la Commission des finances (CoFi) en une commission de gestion (CdG). Les débats animés ont abouti à un projet de statuts qui se trouve momentanément en consultation et devra recevoir son aval lors de la prochaine Conférence des présidents (début novembre) et de la prochaine Chambre médicale ordinaire (début décembre).

### Révision à caractère de signal et de symbole

La dynamique des débats et la prise de décisions lors de cette révision servent de guide à la mutation vécue actuellement par la FMH, qui est devenue une organisation vivante et moderne, à l'écoute de tous et prise au sérieux. Le temps aidant, elle se doit de devenir une voix efficace dans laquelle pourront se reconnaître toutes les organisations de base, quelles que soient parfois leurs divergences d'intérêts.